

2  
+ 2.24

Virement interne simple n° 9298  
2 NOV. 1948

SEPT. 1948

Débit	{	Rectifications à effectuer sur les comptes des exercices postérieurs à 1937 provisoirement classés § 1941 n° 6159	52.284.170,9
-------	---	---	--------------

Crédit	{	Compte d'Établissement - Dépenses (divers comptes détaillés à l'annexe ci-jointe)	52.284.170,9
--------	---	--	--------------

Montant des redressements apportés aux dépenses d'Établissement  
de l'exercice 1941 par la Commission de Vérification des Comptes.  
(rapport n° 4641 du 29 Juin 1948)  
- suivant détail à l'annexe ci-jointe.

N° des comptes	Compte d'Établissement - Dépenses		Montant	Débit Rect. à effectuer par le C.F. sur les comptes des exercices postérieurs à 1937 provisoirement des § 1941
	Désignation des comptes	Motifs des écritures		
<u>Chap. XXII - Établ. des lignes et travaux complémentaires</u>				
110	Concessions antérieures à 1883			
A	Dép. remb. couvertes par : Emprunts	Refet au compte d'exploitation de la part des travaux remboursables dans le prix d'une voiture saisie et revendue par les Allemands à la S.N.C.F.	1.761,7	
		Redressement sur frais généraux divisionnaires d'A.G.	260,4	
		Annulation des charges de 1 <sup>re</sup> année primitives	42,8	
113	Concessions de 1883		92.119,2	92.184,1
A	Dép. remb. couvertes par : Emprunts		34.518,2	34.518,2
114	Concessions de 1883			
A	Dép. non remb. couvertes par : Emprunts		374,8	374,8
116	Concessions de 1921			
A	Dép. remb. couvertes par : Emprunts		3.630,2	3.630,2
117	Concessions de 1921			
A	Dép. non remb. couvertes par : Emprunts		907,5	907,5
<u>Art. 2 - Travaux complémentaires</u>				
<u>Travaux comptés proprement dits</u>				
134	Dép. remb. couvertes par :			
B	Subventions	Refet au compte d'exploitation de la part couverte par subventions dans le prix d'une voiture saisie et revendue par les Allemands à la S.N.C.F.	3.974,5	
		Redressement sur frais généraux divisionnaires	476,9	4.451,4
135	Dép. non remb. couvertes par :			
A	Emprunts ordinaires	Utilisation du reliquat restant disponible au titre du fonds commun du travail par suite des modifications apportées par la C.V.C. aux comptes des travaux complémentaires sur exercices antérieurs	45.244.905,4	
		Annulation des charges de 1 <sup>re</sup> année primitives	1.541.238,2	46.866.143,6
B	plan quinquennal - 1 <sup>er</sup> prog.	Refet au compte d'exploitation de la part couverte par l'emprunt (plan quinquennal - 1 <sup>er</sup> prog.) dans le prix d'une voiture saisie et revendue par les Allemands à la S.N.C.F.	4.263,8	
		Redressement sur frais généraux divisionnaires d'A.G.	630,2	
		Annulation des charges de 1 <sup>re</sup> année primitives	103,8	
			1.742.208,9	1.744.201,7
136	Dép. remb. couvertes par :			
A	Emprunts ordinaires	Annulation des dépenses de 1940 des ulmes électriques comptabilisées en 1941 et rattachées à l'exercice 1940 (dép. non remb.) par la C.V.C. (rapport n° 4638 page 9)	165.303,5	
			24.431,9	
B	Charanson (Art. du 6.7.29 - C <sup>on</sup> 11.3.29)	Annulation des charges de 1 <sup>re</sup> année primitives	4.022,4	
		Redressement sur frais généraux divisionnaires d'A.G.	2.705,5	196.463,3
		Annulation des charges de 1 <sup>re</sup> année primitives	9.101,4	
			316,5	
			982,-	10.402,9
137	Dép. non remb. couvertes par :			
A	Emprunts ordinaires		889.352,5	889.352,5
B	plan quinquennal (1 <sup>er</sup> prog.)		1.078.582,9	1.078.582,9
<u>Chap. XXIII - Matériel roulant, Mobilier et Outillage, Matériel naval</u>				
<u>Art. 1<sup>er</sup> - Matériel roulant</u>				
146	Dép. non remb. couvertes par :			
A	Emprunts ordinaires	Modification des dépenses de remplacement et transformation du matériel à couvrir par prélèvements sur le fonds de renouvellement.	1.031.257,4	1.031.257,4
B	plan quinquennal - 1 <sup>er</sup> prog.	Annulation des charges de 1 <sup>re</sup> année primitives	8.394,9	8.394,9
D	restes prov. du fonds de renouvel. des installations et du matériel	Diminution des dépenses couvertes par restes du fonds de renouvellement des installations et du matériel, consécutives à l'arrondissement des dépenses au décade à partir du 1.1.41	0,2	0,2
E	Avances du Créancier au titre des prestations en nature		0,2	0,2
<u>Art. 2 - Mobilier et Outillage</u>				
150	Dép. non remb. couvertes par :			
A	Emprunts ordinaires	Modification des dépenses de remplacement et transformation de mobilier et outillage à couvrir par prélèvements sur le fonds de renouvellement	88.176,6	
		Annulation des charges de 1 <sup>re</sup> année primitives	25,4	88.202,-
B	plan quinquennal - 1 <sup>er</sup> prog.		24,9	24,9
<u>Art. 3 - Matériel naval</u>				
154	Dép. non remb. couvertes par :			
A	Emprunts ordinaires		67.384,9	67.384,9
<u>Chap. XXIX - Dép. diverses à amortir</u>				
<u>(Dép. rattachées au compte d'établ.)</u>				
<u>Installations et matériel supprimés (P.M. du 11. Sept. 39) couv. par Emprunts</u>				
215	Travaux complémentaires		132.693,3	132.693,3
			<u>52.284.170,9</u>	<u>52.284.170,9</u>

## CREDIT

## DEBIT

Rectif. à effectuer  
par le CF sur les gpts  
des exercices post.  
à 1937 prov. clos  
\$ 1941

N°s des comptes	COMPTE D'ETABLISSEMENT - DEPENSES Désignation des comptes	Motifs des écritures	Montant	
<u>CHAP XXII - Etablissement des lignes et travaux complémentaires</u>				
110 A	Concessions antérieures à 1883 Dépenses remb. couvertes par : Emprunts	Rejet au compte d'exploitation de la part des travaux remboursables dans le prix d'une voiture saisie et revendue par les Allemands à la S.N.C.F..... Redressement sur frais généraux divisionnaires d° d'A.G. Annulation des charges de 1ère année primitives	1.761,7 260,4 42,8 92.119,2	94.184,1
113 A	Concessions de 1883 Dép. Remb. couvertes par : Emprunts	d°	34.518,2	34.518,2
114 A	Concessions de 1883 Dép. non remb. couvertes par : Emprunts	d°	374,8	374,8
116 A	Concessions de 1921 Dép. remb. couvertes par : Emprunts	d°	3.630,2	3.630,2
117 A	Concessions de 1921 Dép. non remb. couvertes par : Emprunts	d°	907,5	907,5
<u>Art 2 - Travaux complémentaires</u>				
134 B	Travaux complémentaires proprement dits Dépenses remb. couvertes par : Subventions	Rejet au compte d'exploitation de la part couverte par subventions dans le prix d'une voiture saisie et revendue par les Allemands à la S.N.C.F. Redressement sur frais généraux divisionnaires	3.974,5 476,9	4.451,4
135 A	Dépenses non remb. couvertes par : Emprunts ordinaires	Utilisation du reliquat restant disponible au titre du fonds commun du travail par suite des modifications apportées par la C.V.C. aux comptes des travaux complémentaires sur exercices antérieurs Annulation des charges de 1ère année primitives	45.294.905,4 1.571.238,2	46.866.143,6
B	Plan quinquennal - 1er programme	Rejet au compte d'exploitation de la part couverte par l'emprunt (plan quinquennal 1er programme) dans le prix d'une voiture saisie et revendue par les Allemands à la S.N.C.F. Redressement sur frais généraux divisionnaires d° d'A.G. Annulation des charges de 1ère année primitives	4.263,8 630,2 103,8 1.772.203,9	1.777.201,7
136 A	Electrification Dépenses remb. couvertes par : Emprunts ordinaires	Annulation des dépenses de 1940 des usines électriques comptabilisées en 1941 et rattachées à l'exercice 1940 (dép. non remb.) par la C.V.C. (Rapport N° 4638 page 9) Redressement sur frais généraux divisionnaires d° d'A.G. Annulation des charges de 1ère année primitives	165.303,5 24.431,9 4.022,4 2.705,5	196.463,3
à reporter			48.977.874,8	48.977.874,8

		Reports	48.977.874,8	48.977.874,8
B	Chavanon (Av du 6-7-29 - C <sup>on</sup> 11-3-21)	Redressement sur frais généraux divisionnaires d° d'A.G.	9.104,4 316,5	
		Annulation des charges de 1ère année primitives	982,0	10.402,9
137	Dépenses non remb. couvertes par :			
A	Emprunts ordinaires	d°	889.352,5	889.352,5
B	Plan quinquennal (1er programme)	d°	1.078.582,9	1.078.582,9
	<u>CHAP XXIII - Matériel roulant, Mobilier et Outillage - Matériel naval -</u>			
	<u>Art 1er - Matériel roulant</u>			
146	Dep. non remb. couvertes par :			
A	Emprunts ordinaires	Modification des dépenses de remplacement et transformation du matériel à couvrir par prélèvements sur le fonds de renouvellement	1.031.257,4	1.031.257,4
B	Plan quinquennal - 1er programme	Annulation des charges de 1ère année primitives	8.394,9	8.394,9
D	Ressources provenant du fonds de renouvellement des installations et du matériel	Diminution des dépenses couvertes par ressources du fonds de renouvellement des installations et du matériel consécutive à l'arrondissement des dépenses au décime à partir du 1-1-41	0,2	0,2
E	Avances du Trésor au titre des prestations en nature	d°	0,2	0,2
	<u>ART 2 - Mobilier et Outillage</u>			
150	Dépenses non remb. couvertes par :			
A	Emprunts ordinaires	Modification des dépenses de remplacement et transformation de mobilier et outillage à couvrir par prélèvements sur le fonds de renouvellement	88.176,6 25,4	88.202,0
B	Plan quinquennal - 1er programme	d°	24,9	24,9
	<u>ART 3 - Matériel naval</u>			
154	Dep. non remb. couvertes par :			
A	Emprunts ordinaires	d°	67.384,9	67.384,9
	<u>CHAP XXIX - Dépenses diverses à amortir (Dep. rattachées au compte d'Établ.)</u>			
	Installations et matériel supprimés (DM du 11 Sept. 39) couvertes par Emprunts			
215	Travaux complémentaires	d°	132.693,3	132.693,3
			52.284.170,9	52.284.170,9